



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le lundi 13 novembre 2017 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2017
- **Urbanisme :**  
Arrêt du PLU (Plan local d'urbanisme)
- **Information :** Décision N°2017-007 Maitrise d'ouvrage Hérault Energies.
- **Affaires communales :**
  - 1) Régularisation de la délibération déléguant certaines attributions au maire ;
  - 2) Création d'une régie unique permettant la fusion des télécopies, de photocopies et extraits cadastraux ;
- **Comptabilité :**
  - 1) Mise en place d'une convention avec la perception sur les conditions de recouvrement des produits locaux ;
- **Budget principal :**
  - 1) Admission en non-valeur de produits irrécouvrables ;
  - 2) Exécution des dépenses d'investissements 2017 en l'absence du budget primitif ;
- **Budget Eau et Assainissement :**
  - 1) Décision modificative N°2017/02 de l'exercice 2017 ;
  - 2) Exécution des dépenses d'investissement 2017 en l'absence du budget primitif ;
- **Relations extérieures :**
  - 1) Régularisation de procédure- Approbation du retrait des communes de Cruzy, Montouliers et Cazouls du SIVOM, suite au transfert de la compétence « Gestion des déchets ménagers et assimilés »
  - 2) Motion sur les arbitrages du gouvernement sur les 11èmes programmes des agences de l'eau
  - 3) Vœu relatif aux contrats aidés.

Sujets divers.

Fait à CREISSAN, le 07 novembre 2017

Le Maire,



Bruno BARTHES